

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021

Date de la convocation : 3 septembre 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Proposition d'assurance « dommages-ouvrage »
- Compte-rendu des différentes réunions
- SyDEV : convention portant reconnaissance de servitude administrative pour l'établissement du réseau de distribution d'électricité
- Olympique Merventais (club de foot) : convention
- Rapport annuel 2020 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- Rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration de la SAPL – Année 2020
- Délibérations et questions diverses

Membres présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline.

Absents excusés : COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, ROMANO Guillaume

Secrétaire de séance : AUGUIN Denise

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX

• **Village du Moulin** : Le planning est respecté pour les travaux. Tous les réseaux sont rendus aux pieds des parcelles, reste le raccordement électrique au générateur qui tarde. La phase actuelle consiste à numéroter les lots ; une fois cadastrés, la vente pourra devenir effective. Monsieur le Maire fait savoir que les actes de vandalisme ont été résolus en interne.

• **Bâtiment centre bourg** : Une réunion de chantier a eu lieu ce jour. L'implantation du futur bâtiment a été réalisée. L'emplacement du compteur électrique du futur cabinet médical a été étudié entre un élu et ENEDIS. Un compteur électrique plus puissant sera posé sur le bâtiment commercial. Enfin, les sanitaires seront couverts par des tuiles et non plus par un toit terrasse comme initialement prévu. Monsieur le Maire fait savoir que des avenants au marché

doivent être votés par le conseil : avenant en plus-value avec la société GALLO (pour la couverture) de 3 140€ HT ; un avenant en moins-value avec la société BATI TECH (terrasse et isolation du toit terrasse) de 1 819,52€ HT et un avenant en plus-value avec la société LIGNE DE TRAVES (charpente) de 2 083,93€ HT.

Tous les élus acceptent les avenants et autorisent Monsieur le Maire à les signer.

2 – PROPOSITION D'ASSURANCE « DOMMAGES-OUVRAGE »

Monsieur le Maire présente les offres de l'assureur Groupama, protégeant la Municipalité en cas de malfaçon. Le conseil vote pour la protection « garanties complètes » pour un montant de 7 850,16€ TTC.

3 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

- **Voirie** : La commission s'est penchée sur un projet de réalisation d'un sentier le long du lotissement du Champ Chaillon / Les Bouronnières de 2 mètres de large avec empiérement. Monsieur le Maire présente deux devis : l'entreprise PELLETIER pour un montant de 6 496€ HT (7 795,20€ TTC) avec un début des travaux programmés en octobre et l'entreprise CHARRIER S pour un montant de 7 640€ HT (9 168€ TTC) avec une programmation des travaux pour 2022. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise PELLETIER.

La commission fait part du résultat insatisfaisant des travaux d'enrobé sur le sentier La Joletière / le bourg. La commune refuse de régler la facture ; un constat par l'entreprise COLAS est prévu prochainement.

Le marquage au sol du chemin piéton a été réalisé Rue de la Vallée. L'effet de ralentissement de la vitesse des automobilistes est remarquable. Dans cette même rue, il y a un problème de stationnement (les emplacements dessinés au sol seraient trop près d'une entrée de garage) : ils seront modifiés lors de leur renouvellement, une autre place sera créée au niveau du virage.

Enfin, les élus constatent le respect des chicanes sur la Route du Lac par les usagers, les problèmes de stationnement semblent résolus.

- **Ecole** : Mme SPENNATO fait savoir que la rentrée s'est très bien passée. Le remplaçant de la nouvelle enseignante sera présent jusqu'à fin octobre. Un exercice incendie est prévue courant septembre et une rencontre avec la directrice est fixée afin d'évoquer le protocole sanitaire (si passage au niveau d'alerte supérieur). Enfin, l'assemblée générale se tiendra le 21 septembre prochain.

4 – SYDEV : CONVENTION PORTANT RECONNAISSANCE DE SERVITUDE ADMINISTRATIVE POUR L'ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Il s'agit des travaux du renforcement et d'effacement du réseau aux Ouillères. Monsieur le Maire a rencontré le SyDEV pour étudier l'implantation de l'éclairage public : 12 points

lumineux sont prévus (soit sur mâts soit en appliques sur les propriétés) après accord des propriétaires concernés. La commune doit elle aussi donner son accord pour le raccordement du branchement existant au niveau du stade (le mât sera donc supprimé) ; les conseillers autorisent Monsieur le Maire à signer ladite convention. Des élus soulèvent la question du branchement des décorations lumineuses de fin d'année ; Monsieur le Maire va reprendre contact avec le SyDEV.

5 – OLYMPIQUE MERVENTAIS (CLUB DE FOOT) : CONVENTION

Une convention entre la commune et le club de foot doit être signée pour la mise à disposition du terrain, d'une partie des vestiaires, d'une partie buvette et d'une partie des gradins en échange de la fourniture d'eau et d'électricité ; les travaux d'entretien du terrain seront supportés par le club de foot.

6 – RAPPORT ANNUEL 2020 DE VENDÉE EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente le rapport de Vendée Eau à l'ensemble des élus et précise qu'il est en libre consultation au secrétariat de la Mairie.

7 – RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA SAPL – ANNÉE 2020

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une assistance de main d'œuvre pour les chantiers de certaines communes ; la commune de Mervent dispose de 2 actions à la SAPL mais ne fait jamais appel à ses services. Monsieur le Maire présente le rapport à l'ensemble du conseil.

8 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Mutualisation** : La Communauté de Communes demande la désignation d'un référent à la mutualisation du service accoroutistes (broyage, entretien voiries...) : M. BONNEAU Stéphane se désigne comme référent.

- **Plan de relance et transition écologique** : La Communauté de Communes dispose d'une enveloppe qui sera distribuée aux communes réalisant des travaux de transition écologique. Pour le mandat 2021 – 2026, la commune de Mervent envisage des travaux de réfection de la salle des fêtes de la mairie (réfection des sanitaires et pose d'un ascenseur) dans le cadre de la cohésion sociale. Les travaux sont estimés à 250 000€.

Un fond de concours de 29 494,41€ pour des travaux de voirie, voté au prochain conseil communautaire, reste à utiliser avant la fin d'année.

- **Grotte du Père Montfort** : Monsieur le Maire a été contacté par l'ONF pour un projet de réhabilitation du site de la grotte et de son accès.
- **Sycodem** : Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre du président du syndicat : les apports de végétaux en déchetterie sont en forte hausse entraînant des coûts financiers importants pour leur destruction. Il est demandé aux maires des communes de réfléchir à une alternative pour réduire le volume de ces apports. Monsieur le Maire en profite pour annoncer qu'un agent du Sycodem fera du porte-à-porte afin d'aider et/ou conseiller au tri.
- **Attributions compensatrices** : Lors de la dernière conférence des Maires, les attributions compensatrices ont été remises en cause car il y a un gros déséquilibre entre les communes qui perçoivent et celles qui paient.
- **Devis** : Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise COUDRONNIERE pour changer 2 fenêtres de la mairie (côté parc). Les élus valident ce devis de 1 290,24€ HT (1 548,29€ TTC) pour ainsi achever les travaux des ouvertures.
- **Location salle** : L'association « Unis Vers Terre de Lumière » propose les mercredis et les samedis des ateliers pour les enfants du primaire à partir de 5 ans, en présence des parents (modelage, peinture, jardinage, menuiserie). Monsieur le Maire a donné son accord pour l'utilisation de la salle sauf en cas de location.
- **Site internet** : Mme SPENNATO fait savoir que le site est en fonctionnement. La commission communication de la Communauté de Communes a demandé à avoir un article pour la prochaine édition de l'édito (qui évoquera le nouveau site).
- **Commission tourisme** : M. SABOURAUD prévoit une réunion afin d'échanger sur la saison touristique de 2021.
- **Bulletin municipal** : Mme SPENNATO annonce la première réunion de préparation le 16 septembre avec les membres de la commission.
- **Manifestations de fin d'année** : Monsieur le Maire aimerait que chaque commission réfléchisse aux différentes manifestations et leur faisabilité : Merventhon, vœux du Maire, repas des aînés,... La commission animation envisage le renouvellement d'un loto pour le Merventhon. Les membres se réuniront prochainement pour organiser cet événement.
- **Location de salle** : Le Groupe CRISTAL des Herbiers loue sur 2 jours la salle des fêtes de la Mairie. S'agissant d'une réunion en semaine, les élus ont décidé de leur appliquer un tarif préférentiel (80€ par jour).
- **Chill Out** : Une rencontre est prévue entre le propriétaire, Monsieur le Maire et M. SABOURAUD dans les prochains jours.

La séance est levée à 23h10.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 15 octobre 2021, à 20h30.

Lu et approuvé par Monsieur le Maire :



